

Note de synthèse sur les transitions justes et durables au Sénégal



Guichet	Zone	Filière	Indicateur suivi
Transition énergétique	Niayes et Nord (Cayar, Fass Boye et Saint-Louis)	Pêche	Niveau d'accompagnement des entrepreneurs locaux dans les services énergétiques (production et conservation dans les produits halieutiques)



1. Contexte

Suite à la signature du JETP¹, en juin 2023, le Sénégal bénéficie d'un accord de financement de 2,5 milliards d'euros pour atteindre un taux de 40% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030. Dans ce contexte, diverses questions préoccupent les acteurs non étatiques, qui portent, entre autres, sur la nécessité de garantir un accès équitable aux services énergétiques et améliorer la transversalité des transitions par rapport aux autres secteurs productifs. Dans la même perspective, Enda Energie, en collaboration avec plusieurs catégories d'acteurs, a initié un programme de socialisation des dites transitions en mettant en place un Observatoire sur les transitions justes et durables (OJuST), avec l'appui financier de Ford Foundation.

A la suite de la phase technique d'identification d'indicateurs transitionnels clés, les travaux de collecte d'évidences ont permis l'élaboration de cette note de synthèse sur les filières arachide et anacarde. Cette note reflète les enjeux, les besoins spécifiques des acteurs en matière d'accès aux services énergétiques, les barrières rencontrées et les recommandations proposées.



2. Enjeux de transition

Les questions abordées pour comprendre les enjeux de la filière reposent sur l'indicateur qui mesure le niveau d'accompagnement des entrepreneurs locaux en matière d'accès et d'utilisation des services énergétiques dans la transformation des produits halieutiques (production, transformation et conservation). Dans cette étude, les acteurs ont mis en exergue les enjeux que traverse la filière pêche. Ils sont relatifs, entre autres, aux effets du changement climatique sur leur activité, y compris la part des actions anthropiques ; mais aussi les enjeux **technologiques, industriels et financiers** qui tendent à inhiber le potentiel de la filière halieutique. Les effets du changement climatique constituent une importante équation pour les entrepreneurs locaux de la filière. Le phénomène climatique réduit considérablement les atouts de la filière avec, notamment, une raréfaction des ressources halieutiques due, principalement, à l'augmentation des températures et aux mauvaises pratiques de pêche et de valorisation des produits halieutiques. Par ailleurs, le manque d'infrastructures énergétiques appropriés (des chambres froides pour le besoin de conservation, par exemple), induit des pertes conséquentes pour les entrepreneurs locaux. Cette contrainte technologique oblige les entrepreneurs locaux à passer directement à la transformation des poissons frais en utilisant des technologies énergétiques « traditionnelles » adossées à la biomasse énergie (bois de chauffe, charbon de bois, feuilles de filaos, paille, etc.). On observe ainsi que l'accès à des services énergétiques modernes reste peu développé dans les zones de Cayar, de Fass Boye et de Saint-Louis. Entre autres explications, les acteurs avancent le manque de moyens technologiques et d'appuis financiers et techniques centrés sur les services énergétiques propres. En outre, les exploitations de projets pétroliers offshore constituent une autre dimension à prendre en considération pour

¹ JETP : Just Energy Transition Partnership/ Partenariat pour une Transition Énergétique Juste

le développement de la filière pêche. Ce phénomène affecte plus la zone Nord mais il n'épargne pas les autres zones (la partie des Niayes, en région de Thiès). A Saint-Louis et à Cayar, le développement des projets gaziers offshore met en lumière la problématique de l'accès aux ressources halieutiques pour les pêcheurs artisanaux, avec leurs Cadres locaux de pêche artisanale (CLPA). Cette situation présente des menaces sur la filière pêche alors que l'accompagnement financier et technologique pour l'accès aux services énergétiques propres est modeste dans les différentes zones. La diminution des profits, la réduction des emplois directs et indirects, ainsi que les pertes liées à la création de valeur ajoutée demeurent entre autres enjeux que les acteurs de la filière pêche ne sauraient interroger pour la viabilité de leur activité, leurs moyens de subsistance et la disponibilité à long terme de la ressource.



3. Contraintes

Du point de vue des acteurs, la filière pêche traverse essentiellement les mêmes problèmes dans les zones des Niayes et du Nord. Il s'agit de la raréfaction des ressources halieutiques ; ce qui est dû à la présence très forte de bateaux de pêche industrielle, qu'ils soient étrangers ou de pavillons sénégalais. A cela s'ajoute les effets du changement climatique et, aussi, le manque d'unités de conservation des produits frais (chambre froides). Autre contrainte à laquelle font face les acteurs de la pêche artisanale : avec l'exploitation pétrolière, les pêcheurs observent des limites drastiques dans leurs zones d'emprise, sachant, par ailleurs, que la ressource se situe aux encablures de nouveaux sites pétroliers et gaziers (à Saint-Louis, par exemple). Ces contraintes sont ainsi de type climatique, réglementaire, technologique et industriel.

Typiquement, à Cayar, Fass Boye et Saint-Louis, les entrepreneurs locaux de la filière pêche ne disposent d'aucune infrastructure énergétique moderne qui puisse faciliter la conservation de leurs produits, en quantité et dans la durée. Conserver les produits frais sur 24 heures relève ainsi d'une gageure. À Fass Boye et à Saint-Louis, les pêcheurs font état de pertes allant de 50 à 70 % de poissons frais durant les mois de mai et juin (fortes chaleurs liées à l'harmattan), en raison de l'absence d'infrastructures de conservation adéquates. La transformation peu industrielle reste ainsi la seule alternative. A ce niveau, les femmes, traditionnellement connues pour être mes principalement actrices du volet transformation, tendent de plus en plus à se positionner de plus en plus comme prestataires de service, faute de disposer de ressources fraîches pour leurs propres unités de transformation. Ainsi travaillent-elles pour des opérateurs économiques dotés de capacités financières plus importantes, qu'ils soient d'origines étrangères ou des intermédiaires nationaux (dits *Bana-banas*). Par ce positionnement générateur de revenus, les femmes parviennent ainsi à transformer entre 6 à 7 tonnes par jour. Au niveau de Fass Boye, les usages de l'énergie revêtent un grand intérêt pour les pêcheurs artisanaux. De l'essence hydride pour les moteurs de pirogue à l'accès à la glace pour la conservation des produits – à défaut de chambres froides –, l'énergie est présente tout au long des maillons de la chaîne.

Au terme de cette étude de moyenne portée, il est constaté que la ressource se raréfie et l'accès à celle-ci devient de plus en plus contraignant, du point réglementaire, logistique, financier, entre autres. Aller jusqu'à 100 km au large des côtes pour chercher du poisson équivaut à une consommation de 600 litres d'essence par jour. Un tel coût remet fortement en cause la rentabilité de l'activité de pêche et ses activités connexes.



4. Recommandations

Les principales recommandations formulées par les communautés de Cayar, de Fass Boye et de Saint-Louis pour le bon fonctionnement de la filière sont les suivantes :

- ✓ Faciliter l'accès aux services énergétiques modernes et à moindre coût dans les sites de transformation de produits halieutiques ;
- ✓ Mettre en place des chambres froides pour faciliter la conservation des produits halieutiques ;
- ✓ Accompagner les femmes à moderniser les techniques de transformation par le biais des services énergétiques propres ;
- ✓ Installer des usines de transformation de poisson à base d'énergies propres (solaire, biogaz, etc.) ;
- ✓ Renforcer les capacités des femmes sur les risques sanitaires liés à la transformation des produits halieutiques et l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) ;
- ✓ Sensibiliser les communautés de pêcheurs sur les avantages de l'utilisation des services énergétiques destinés à la conservation des produits halieutiques ;
- ✓ Renforcer le reboisement de filaos dans la zone du littoral pour la fixation des dunes et la protection côtière ;
- ✓ Inviter l'Etat à contrôler les mauvaises pratiques de pêche ainsi que la surexploitation des ressources halieutiques pour garantir la disponibilité de la ressource à long terme ;
- ✓ Protéger les entrepreneurs locaux, notamment les pêcheurs et les femmes transformatrices face au développement industriel des projets pétro-gaziers offshore ;
- ✓ Accompagner les acteurs de la pêche artisanale dans les perspectives de reconversion professionnelle et d'adaptation aux contraintes réglementaires liées à l'exploitation du pétrole et du gaz ;
- ✓ Sensibiliser les entrepreneurs locaux sur les enjeux de la transition énergétique.



Ils ont participé

